

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMRF / samedi 29 et dimanche 30 mai 2021**

---

## **SÉCURITÉ NUMÉRIQUE**

### Réglementation, responsabilité, risques et bonnes pratiques

La sécurité numérique est un vaste sujet qui touche tout le monde et de nombreux domaines. A l'heure où le numérique prend une place de plus en plus importante dans nos usages, il est important de s'assurer de nos bonnes pratiques. Le service numérique de l'AMRF répond à vos questions et vous accompagne.

Règlement Général sur la Protection des Données : Le 25 mai 2018, le RGPD est entré en application. Cette réglementation est un progrès pour chaque citoyen. Il demande à chaque entité, chaque commune, de traiter les données personnelles recueillies en respectant certaines règles, en constituant *in fine* un registre des traitements, équivalent à une cartographie, un code de conduite.

*Pour en savoir plus : « RGPD : Passer à l'action en 4 étapes » de la CNIL.*  
<https://www.cnil.fr/fr/rqpd-par-ou-commencer>

Cookies : Vous avez certainement été destinataire cette année d'une information de la CNIL en matière de mise en conformité dans la gestion de vos cookies sur le site internet de la commune. Qu'est-ce qu'un cookie ? Il s'agit d'un petit programme, à peine visible pour les non-avertis, qui permet de tracer l'activité des internautes et de recueillir ses données, à des fins statistiques ou commerciales.

*Pour en savoir plus : « Site web, cookies et autres traceurs » de la CNIL.*  
<https://www.cnil.fr/fr/cookies-et-autres-traceurs>

*A noter : Les sites Campagnol.fr sont dépourvus nativement de cookies non fonctionnels. La mise en conformité de notre solution a été effectuée (modification du bandeau des cookies). Les seuls cookies présents, si l'internaute les accepte, seront ceux ajoutés par la commune via des modules externes (Facebook, MétéoFrance...).*

Droits d'auteurs et à l'image : La question de la diffusion des articles de presse locale ou encore des photos sur le site internet communal est récurrente. S'il est interdit de diffuser des œuvres sans en régler les droits d'auteurs, certains journaux autorisent la publication des articles faisant référence à la commune, gratuitement, sous certaines conditions. Nous vous invitons à les contacter avant toute diffusion publique.

Concernant le droit à l'image, il est interdit de diffuser des photos de personnes inconnues, prises dans les lieux publics (soirée privée, concert ou voyage par exemple), sans leur autorisation, sauf si elles ne sont pas reconnaissables.

*Pour en savoir plus : Espace « réglementation » sur le site campagnol.fr.*

<https://campagnol.fr/reglementation/que-peut-on-ou-doit-on-mettre-sur-le-site-communal/le-droit-a-limage/>

**Mots de passe** : Le mot de passe d'un site, d'une boîte mails... est la clef d'entrée de cet espace. Tout comme vous ne donnez pas vos clés de maison ou de voiture à n'importe qui, il ne faut jamais communiquer votre mot de passe. Afin de sécuriser au mieux l'accès, il est important de choisir un mot de passe fort (10 à 12 caractères comprenant des majuscules, minuscules, caractères spéciaux, chiffres), de le sauvegarder en lieu sûr et de le modifier régulièrement.

*Pour en savoir plus : « Pourquoi et comment bien gérer ses mots de passe ? » de Cybermalveillance*

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe>

**Cyberattaques** : L'AMRF s'est fait le relais de la campagne de sensibilisation de cybermalveillance à destination des élus des collectivités territoriales en matière de sécurité et des éventuelles cyberattaques dont elles pourraient être victimes. Personne n'est à l'abri. Il est donc important d'être sensibilisé et de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées.

*Témoignages : « Vigilance aux cyberattaques : les collectivités sont toutes concernées ! » de Cybermalveillance.*

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/vigilance-cyberattaques-collectivites-toutes-concernees%20>

**WIFI Public ou partage de connexion** : De nombreuses communes souhaitent proposer à leurs administrés, ou aux touristes, un moyen facile d'accès à Internet. Entre partage de connexion de la « box » de la mairie ou mise en place d'un WIFI Public... soyez vigilant dans la mise en œuvre et la pratique, car la responsabilité du maire est engagée.

Nous proposons, en partenariat avec Hadopi, des webinaires d'information à destination des élus et secrétaires afin de répondre à vos questions en matière de responsabilité, de sécurité et de pratiques numériques.

*Pour en savoir plus : La commission Numérique de l'AMRF a réalisé en 2019 une fiche complète et synthétique sur le sujet.*

<https://campagnol.fr/wp-content/uploads/2021/05/NI-01-2019-WiFi-Public.pdf>

*A noter : Prochain webinaire le mardi 29 juin de 10h à 11h30- Inscription gratuite en ligne.* [https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_IeJSdfU7RYW8Bwfwjt-rwQ](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_IeJSdfU7RYW8Bwfwjt-rwQ)

**Pour en savoir plus, contacts Equipe :**

- **Céline VINCENT, chargée du numérique et responsable Campagnol.fr :**

**Des maires au service des maires**

- 06 42 38 83 26 – celine.vincent@amrf.fr**
- **Laurent VINCENT, chargé du numérique, de l'informatique et DPO :**  
**06 49 44 70 42 – laurent.vincent@amrf.fr**